

LE ROLE DE PARENT DELEGUE Collège Charles Le Goffic

MAJ le: 31/10/2025



- 1 Documentation
- 2 Parent délégué Pour quoi faire ? , Qui ? , Quand ? , Où ?
- 3 Avant le Conseil de Classe // Juste Avant le Conseil de Classe
- 4 Pendant le Conseil de Classe
- **5** Après le Conseil de Classe







Sur le site internet de la PERL : www.perl-asso22.fr, cliquez sur « Collèges » / « Charles Le Goffic » / « Conseils de Classes ». Pour récupérer la documentation utile à votre rôle : questionnaire préalable à transmettre aux familles, feuille de suivi des élèves et modèle de compte-rendu pour le conseil de classe.

En cas de problème, contactez Isabelle à l'association :

- > Sur le portable au : 06 17 52 29 79
- Par mail : perl.asso22@gmail.com

Vous allez recevoir les noms et les coordonnées des autres parents délégués, une liste des élèves et des familles avec les mails associés (à utiliser en copie cachée) ainsi que les noms des professeurs de la classe.

Vous pourrez ainsi vous créer un tableau avec une place pour chaque élève et pour chaque trimestre afin de faciliter la prise de notes.



2 Parent Délégué : Pour quoi faire ?

Le rôle du parent délégué en conseil de classe est essentiel :

- ➤ Orientation de l'élève : classes de 6èmes, 5èmes, 4èmes et 3èmes,
- Remontée des difficultés vécues par les élèves,
- > Restitution de la perception de la classe par le corps enseignant.

Il ne consiste pas à :

- Remettre en cause la pédagogie d'un enseignant,
- > S'attarder sur le cas de son enfant.



2 Parent Délégué : Qui ?

Quatre représentants par classe, idéalement répartis comme suit :

- > Deux titulaires, issus de la PERL et de la FCPE,
- Deux suppléants, qui suppléent n'importe lequel des titulaires dans l'incapacité de participer au conseil de classe.
- 2 Parent Délégué : Quand ?

2 Parent Délégué : Où ?

Le conseil de classe se déroule dans une salle de l'établissement. Le lieu exact du conseil de classe vous est communiqué dans la convocation envoyée par mail par le collège aux parents délégués <u>titulaires</u>.

📤 : Les parents délégués suppléants ne reçoivent pas la convocation.



3 Avant le Conseil de Classe

La préparation du conseil de classe s'effectue habituellement entre les parents délégués.

Vous pouvez organiser un pré-conseil entre parents PERL et FCPE au retour des questionnaires par exemple, rien ne l'interdit, bien au contraire puisque nous travaillons pour la même cause : nos enfants.

Attention aux questions sur la pédagogie, nous ne sommes pas là pour juger des méthodes.

Certaines questions provenant des parents ou des enfants peuvent davantage concerner le conseil d'administration ou d'autres commissions. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter :

> Sur le portable au : 06 17 52 29 79

➤ Par mail : perl.asso22@gmail.com



3 Avant le Conseil de Classe (suite)

Vous disposez de documents pour vous faciliter la tâche : www.perl-asso22.fr , cliquez sur le menu « Collèges » / « Charles Le Goffic » / « Conseils de Classes ».

Communiquez entre vous (titulaires et suppléants) :

- > Prévenez les autres délégués (par mail) en cas d'impossibilité de participer. Seuls les titulaires reçoivent l'invitation,
- Préparer les questionnaires ensemble (documents disponibles sur le site internet de la PERL).

Communiquez avec les parents d'élèves :

- > Transmettre par mail le questionnaire (cf. diapositive suivante),
- LE: Utilisez impérativement la copie cachée (CCI ou BCC de votre logiciel de messagerie) pour ne pas divulguer les adresses mail des familles à tous.
- > Ne diffusez les questionnaires ni trop tôt, ni trop tard : une semaine avant idéalement,
- Dans tous les cas, fixez une date limite de réponse.



Etablissement : Collège Le Goffic LANNION PREPARATION DU CONSEIL DE CLASSE				
Classe :	Trimestre 1		date :	1
es partenaires de la communa haque élève pour en dresser u onnaître votre avis et celui de	i D'ELEVES: Le conseil de classe est l'un de uté scolaire (administration, professeurs, pu in bilan. Les parents délégués se voulant au votre enfant afin de pouvoir, le cas échéant ionnaire pour que nous ayons une vision la profurentement.	arents et élèves délég a service des parents , le faire valoir et le de	gués) se penchent su et des élèves, nous a éfendre. Aussi, nous	r la situation (avons besoin (
P.E.R.L : Prénom NOM	mail :		Tel :	
F.C.P.E. : Prénom NON	mail :		Tel :	
> Votre enfant s'ada \$ à l'établisse > Votre enfant vous \$ aux entrée: Si oui, lesquels :	ment oui□ non□ a-t-il fait part de problèmes particulie	∜ à sa classe ers survenus ∜ aux interclas	oui□ non□ sses oui□ non	
> Dans quelles matiè	res votre enfant rencontre-t-il des dit	ficultés ?		
 Avait-il les mêmes 	difficultés l'an dernier? oui□ no	n 🗆		
 Avez-vous une idée 	de leur origine ?			
> S'organise-t-il faci	lement dans son travail à la maison ?	oui□ non□		
➤ Quel temps consac Ե Le soir	re-t-il en moyenne à son travail ?	∜ Le week-end		
Observations:				
> Sur l'ambiance de l	a classe			
 Sur la discipline pe 	ndant les cours			
➤ Sur "la vie" à l'intéi	rieur de l'établissement			

Questions, remarques, suggestions...sur:

- > La rentrée, les emplois du temps
- > Le CDI, les activités périscolaires
- > Le poids des cartables (pouvez-vous l'évaluer ?), l'utilisation des casiers
- > La restauration, les locaux et autres remarques

Vos coordonnées (éventuellement) :

Merci de le retourner <u>au plus tard</u> le __/__/202_ par mail.

Tous ces renseignements resteront confidentiels et ne seront diffusés qu'anonymement durant le Conseil de Classe. Un compte rendu du conseil de classe sera transmis avec le bulletin de notes du trimestre.

(Questionnaire PERL FCPE)



3 Avant le Conseil de Classe (suite)

Analysez les retours des parents avec les autres parents délégués (titulaires et suppléants) et préparez vos questions en conséquence. Veillez à poser des questions adaptées à l'instance.

3 Juste Avant le Conseil de Classe

Sachez que vous n'entrerez peut-être pas tout de suite dans la salle. Si tel est le cas, vous en profiterez pour faire connaissance avec les élèves délégués, recueillir leurs questions et les appuyer si nécessaire.

Mettez vous d'accord avec l'autre parent sur vos interventions car vous aurez plus de crédit et de poids pour poser vos questions et obtenir des réponses.

N'oubliez pas que vous représentez TOUS les parents, votre enfant est concerné mais il ne s'agit pas que de lui, alors ne vous étendez pas sur son cas, l'occasion serait mal perçue et contraire à la mission qui est la vôtre.





4 Pendant le Conseil de Classe

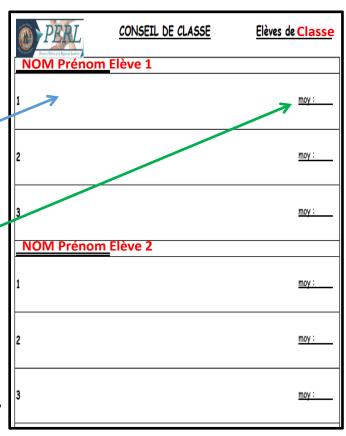
A l'aide de la feuille de suivi des élèves (téléchargeable sur le site Web de la PERL), retranscrivez bien les informations suivantes :

- L'appréciation globale de chaque élève (points forts / faibles),
- La moyenne générale de chaque élève (avec le document de relevé des notes).

🔼 : le document de relevé des notes des élèves fourni durant le conseil de classe sera à restituer à la fin de la séance. Ce document ne quittera pas la salle.

Il faudra également :

- Noter pour la classe le nombre de félicitations, compliments et encouragements,
- Les réponses à toutes les questions posées (élèves et parents délégués).



(Feuille de suivi des élèves)

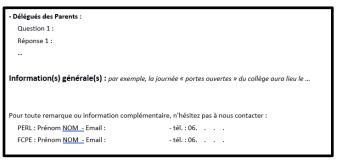




Communiquez entre vous après le Conseil :

- Faites un compte-rendu commun entre parents délégués avant de le diffuser,
- ➤ Remonter votre compte-rendu par mail vers les deux associations de parents d'élèves (PERL et FCPE),
- > Transmettre votre compte-rendu également au secrétariat du collège.





(Compte-rendu PERL FCPE)





Le compte-rendu doit être commun (si les deux associations sont représentées). Les deux parents délégués présents au Conseil de Classe doivent être d'accord sur le contenu, avant de le transmettre au secrétariat du collège ainsi qu'à la PERL et à la FCPE dans les 48h. Le secrétariat du collège se chargera de le transmettre en même temps que le bulletin de notes du trimestre.

Transmission aux adresses mails suivantes:

➤ Pour la PERL : <u>perl_college_clg@yahoo.com</u>

➤ Pour la FCPE : <u>fcpelegoffic@gmail.com</u>

➤ Pour le Collège : <u>ce.0220082V@ac-rennes.fr</u>

Si un parent vous appelle pour avoir le résultat du conseil de classe, vous ne pouvez divulguer que les appréciations concernant son enfant. Le reste est confidentiel, tous les parents reçoivent le compte-rendu du conseil de classe avec le bulletin de notes par courrier, et s'il y a un problème particulier avec un professeur, invitez le parent à prendre contact directement avec la personne concernée.



